



Info Luttons N°28

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime 1er décembre 2017
infoluttons76@orange.fr

La CGT n'en a pas fini avec la loi Travail XXL !

ON LÂCHE RIEN !!

**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**

Les ordonnances réformant le code du travail ont été ratifiées, hier mardi 28 novembre, à une très large majorité (463 pour, 74 contre et 2 abstentions) à l'assemblée nationale. Entendons par « très large majorité » celle obtenue avec la Droite qui adhère massivement au projet idéologique porté par l'exécutif.

À l'instar du 49.3 et de la loi El Khomri, ce gouvernement, dans la continuité du précédent, aura fui le débat en procédant par ordonnances, ce qui doit nous interroger sur le décalage entre nos dirigeants et la réalité du vécu des salariés, des retraités, des jeunes et des privés d'emploi.

Les derniers sondages sont éloquentes : 65% des Français restent opposés à leurs réformes du code du travail et toutes les organisations syndicales sont contre. Mais, l'important est ailleurs : il faut satisfaire les désirs du Medef !

Les réformes du code du travail se sont succédées ces dix dernières années sans jamais rien produire de significatif sur le front de l'emploi. Cet énième projet de « réforme » part du postulat que la réglementation du travail est un frein à l'embauche ! Cette escroquerie intellectuelle est battue en brèche par les études de l'OCDE, de l'OIT, de la Banque mondiale ou encore par la note de l'INSEE de juin 2017 : il n'y a pas de causalité entre le taux de chômage et le code du travail.

Dans la même logique, les aides publiques versées aux entreprises au nom de l'emploi au prétexte d'un « coût du travail » trop élevé sont exponentielles depuis 30 ans. La courbe du chômage est inversement proportionnelle ! Cherchez l'erreur ! Tous les ans, c'est 220 milliards d'euros donnés aux entreprises, soit 10% du PIB. Dans le même temps, les dividendes versés aux actionnaires battent des records.

Ces sommes doivent être réorientées vers les salaires, les retraites, les allocations chômage, les minimas sociaux et les services publics. L'économie réelle est là. L'important pour une

entreprise, c'est de remplir ses carnets de commande et cela passe par la politique de la demande. La consommation des ménages représentent 57% du PIB.

La loi Travail XXL tend à désigner des boucs émissaires que seraient les travailleurs. Les politiques libérales sont, quant à elles, exonérées de toutes critiques.

La CGT a pris ses responsabilités pour combattre cette loi qui s'inscrit dans un projet plus global de régression sociale. Les chantiers à venir comme la formation professionnelle, l'apprentissage, l'assurance chômage, la retraite sont les curseurs suivants que le gouvernement entend bouger.

La CGT n'en a pas fini avec la loi Travail XXL.

D'ores et déjà, elle a décidé d'une semaine de déploiement du 11 au 15 décembre pour continuer d'aller à la rencontre des salariés avec un 8 pages tiré à 500 000 exemplaires.

La parution des premiers décrets font la démonstration s'il en était besoin, de l'ampleur et de la nocivité de la loi Travail XXL. L'attaque contre le monde du travail est frontale.

La CGT a déposé plusieurs recours contre les ordonnances devant le Conseil d'État. Ces dernières violent aussi des conventions de l'OIT.

La loi Travail XXL doit encore passer par le Sénat en début d'année 2018.

De nombreuses luttes se font jour dans les entreprises et les administrations. L'heure n'est pas à la résignation. La CGT reste mobilisée et disponible dans les semaines à venir pour créer les conditions de l'action la plus large. Elle continuera à prendre ses responsabilités.

Montreuil, le 29 novembre 2017

4 questions à Pascal Tailleux responsable FNIC pour la Normandie



Info Luttes 76 : La FNIC a lancé un appel à défendre les CCN chez les salariés de la Chimie, du Pétrole et du Caoutchouc. Pourquoi ?

Pascal Tailleux : L'appel a pour but de construire la mobilisation. Pas un salarié n'est à l'abri de ce que produiront les ordonnances, sauf si on se mobilise. Il va falloir au niveau des branches bloquer les productions avec les salariés pour gagner le retrait des ordonnances.

I.L 76 : Que s'est-il passé nationalement et en Seine Maritime pour le 1er temps fort appelé par la FNIC le 23 novembre ?

P. T : Nous avons choisi la date du 23 novembre car c'était aussi le jour des négociations salariales pour les 3 branches appelées à la mobilisation : la Chimie, le Caoutchouc et le Pétrole.

Nationalement la grève a été bien suivie dans le Caoutchouc.

Dans la Chimie la grève a eu un écho limité.

Dans le Pétrole la grève a été forte nationalement, dans presque toutes les raffineries. Je rentre dans le détail : la grève était bien suivie chez Total. A la plate forme de Normandie (Gonfreville), il y avait 60% de grévistes à la raffinerie et 45% côté pétrochimie. A Feyzin où FO est majoritaire la grève était peu suivie. La Mède très bien suivie. A Grand-puits, 60% de grévistes. A ESSO Fos-sur-Mer, 100% de grévistes. Sur le site Lyondellbasell la grève a été si forte que la direction signe un accord où elle s'engage au maintien de toutes les garanties conventionnelles y compris le CHSCT. Nous allons partout nous appuyer sur ce premier accord.

Il faut souligner, en Seine Maritime que la grève a été forte, même exceptionnelle à Exxon (Gravenchon) : 60% de grévistes à la production.

Au niveau national pour le Pétrole, la CGT a quitté la table des négociations.

I.L 76 : Comment préparez-vous la suite, est-ce que la CGT se retrouve toute seule ?

P. T : Dans le pétrole et le Caoutchouc, nous discutons

maintenant pour préparer une nouvelle date. La fédération réunit les délégués du Pétrole le 1er décembre.

Dans la branche Chimie, il faut signaler que CGT, FO et CGC ont quitté la salle des négociations salariales. Cela fait la deuxième fois (la CFDT est restée).

Cela se comprend : ne pas rester à discuter en espérant obtenir +0,2% d'augmentation alors que chacun sait que la casse de la CCN pourrait entraîner une perte allant jusqu'à 25% !

Dans la Chimie il nous faut transformer le front commun CGT FO CGC qui s'est construit en paritaire par un appel commun à la grève au niveau de la branche pour arrêter les usines et gagner le maintien des garanties conventionnelles.

I.L 76 : Peux-tu nous en dire plus sur ce qui se passe dans ta boîte Borealis chimie, à l'appel de la CGT, sur les salaires ?

P. T : Chez Boréalys, quand nous avons commencé en septembre la mobilisation contre les ordonnances de Macron, nous avons les mêmes taux de grévistes qu'en 2016 contre la loi El Khomri. Avec un assez bon taux le 21 septembre.

Nous avons profité du 19 octobre pour mettre en avant les revendications locales. Dans le service expédition une grève a commencé le jeudi 19, avec un taux de 100%, dont beaucoup de jeunes, et s'est poursuivie jusqu'au lundi 23 à 13H. Cela a débouché sur un accord pour une prime mensuelle de 100€. Et hier, il y a à nouveau eu la grève dans ce secteur. Nous allons nous appuyer sur cette détermination car cela fait tache d'huile dans l'usine pour préparer la paritaire salaire de janvier.

Nous allons faire le lien entre tous ces éléments, nous appuyer sur la forte mobilisation nationale dans le Pétrole et l'accord obtenu par les copains de Lyondell Basell pour mobiliser dans notre branche et sauver notre Convention Collective Nationale.

A Boréalys, en 2017, nous avons réalisé 8 adhésions à la CGT.



UN 23 NOVEMBRE DE LUTTE

Première étape de la BATAILLE essentielle pour notre CONVENTION COLLECTIVE

➔ **LE 23 NOVEMBRE 2017, L'APPEL À 24 HEURES DE GRÈVE DANS LE PÉTROLE A ÉTÉ MASSIVEMENT SUIVI.** AVEC DES TAUX DE GRÉVISTES ALLANT DE 50 % À 100 % CHEZ LES POSTÉS, ET L'ARRÊT DES EXPÉDITIONS DE PRODUITS PÉTROLIERS SUR LA QUASI-TOTALITÉ DES SITES, LES SALARIÉS DU PÉTROLE ONT ENCORE UNE FOIS MONTRÉ LEUR DÉTERMINATION À SE MOBILISER SUR DES ENJEUX CRUCIAUX.

BRANCHE PÉTROLE (3001)

Cette mobilisation, d'un niveau jamais vu depuis des décennies sur les questions de convention collective, pose les bases d'un plan d'action dans les semaines et les mois à venir dans la branche.

Ce processus d'action a pour unique objectif le maintien du socle de notre convention collective, détruit depuis le 24 septembre 2017 par les ordonnances rédigées par le patronat, notamment celui du Pétrole, et signées par Macron.

Durant la négociation salaire du 23 novembre, l'UFIP a été **contrainte** de lâcher un relèvement du plancher de la **prime de quart** au K270 (auparavant K250 dans la CCNIP) en reconnaissance du **rapport de forces** exprimé, ceci alors même qu'en début de séance, l'UFIP **refusait de le faire** car ce plancher avait déjà évolué en 2015 ! Outre ce point, le niveau général de l'accord signé par l'UNSA, la CGC et la CFDT en fin de journée est très faible : 1 % sur les minis de branche, la surmajoration conventionnelle qui augmente de 2,6 à 13,2 euros par mois en fonction du coefficient, 0,5 % recommandés sur les réels.

Le problème radical de cet accord est que, depuis les ordonnances, il est dérogeable dans

n'importe quelle entreprise de la branche. Cet accord d'affichage va-t-il s'appliquer dans votre entreprise ? C'est pour dénoncer ce problème que la délégation CGT s'est retirée avant la fin de cette mascarade de négociation le 23 novembre.

Quant à FO, en complète contradiction avec sa démarche dans la branche chimie où il demande, comme la FNIC-CGT avec la CFE-CGC, le maintien préalable de la convention collective, il doit confirmer aujourd'hui s'il est signataire de cet accord sans valeur contraignante pour les employeurs.

Ces 24 heures de grève dans le pétrole étaient un sérieux coup de semonce. La CGT l'annonce solennellement : Il faudra continuer de se battre pour obtenir satisfaction sur le socle conventionnel, car sans lui, aucun statut d'entreprise n'est garanti. Certains employeurs prétendent qu'ils n'ont aucune intention de déroger à la CCNIP, **qu'ils l'écrivent**, comme les salariés de LyondellBasell ont obligé à le faire leur employeur au soir du 23, en durcissant leur journée d'arrêt d'expéditions par un arrêt d'installations de production.

Les syndicats CGT du pétrole se réuniront de nouveau vendredi prochain 1^{er} décembre. Ils décideront des suites à donner, dans la branche comme dans les entreprises, pour obtenir le maintien de notre convention collective, gagnée par des décennies de lutte et rayée d'un trait de plume par Macron.

Ce sera long, ce sera difficile, surtout pour les profits des actionnaires du Pétrole, mais sachez que la CGT ne lâchera jamais ce combat essentiel de notre Convention collective Pétrole.

Total (Gonfreville) 60 % de grévistes dès 14h00 !

Malgré l'appel national de CFE CGC-FNIC CGT-FO. Seule la CGT Pétrole et Chimie a appelé à débrayer sur l'ensemble de la plateforme.

Principales revendications :

- Défendre la convention collective et les accords de branches.
- Garder l'anticipation posté et de jour.
- Ne pas toucher à la prime de quart.
- Sauvegarde des CHSCT (Zone SEVESO).



ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES CHSCT



Nous travaillons dans des secteurs variés, des structures de tailles et de natures différentes. Nous sommes résolument opposés à la suppression programmée des CHSCT.

Les CHSCT ont permis aux salariés, armés de leur connaissance des situations réelles de travail, de construire pas à pas des capacités d'intervention pour défendre et promouvoir la santé et la sécurité au travail. Une simple commission du Comité Social et Économique serait une régression dans la prise en compte des enjeux de la santé au travail. Nous voulons au contraire l'extension et le renforcement d'une instance spécifique, aux pouvoirs élargis, représentant celles et ceux qui travaillent, pour que le lien entre santé et travail soit une réalité de santé publique.

**NOUS APPELONS À UNE ASSEMBLÉE NATIONALE DES CHSCT
Le 4 décembre 2017 de 9H à 17H à Paris
Bourse du travail salle Eugène Henaff, 29 bd du Temple
75003 Paris Métro République**

Ce jour-là, les représentants du personnel et les élus de terrain auront la parole pour dire à quoi servent les CHSCT, ce qu'on y fait et ce qu'on pourrait mieux y faire
Nous appelons tous les réseaux préoccupés de santé au travail à relayer cet appel

Sur le blog : <http://assemblee-nationale-chsct.org/> vous êtes invité à signer cet appel et à indiquer si vous participez le 4 décembre.

Cet appel est l'initiative de militants en santé au travail (membres de CHSCT, syndicalistes, experts CHSCT, avocats, médecins du travail, inspecteurs du travail, chercheurs,...).

L'UD CGT 76 soutient l'initiative contre la suppression des CHSCT qui se tient à Paris le 4 décembre. Nous invitons les camarades à signer le texte d'appel et pour ceux qui le peuvent à s'inscrire pour être présent le 4 décembre à Paris. Participation financière possible de l'UD sur la base de 50% des frais de transport en train ou co-voiturage.

Pour tous renseignements : contacter Gérald : Gerald.le-corre@travail.gouv.fr – 07 82 62 80 82

INTERPELLATION DE LA DÉLÉGATION CGT SUR L'OCCUPATION D'UN POSTE SOURCE DANS L'EURE



Les attaques contre notre statut des IEG, le gel du salaire national de base, la baisse des moyens bénévoles dans les activités sociales nous frappent de plein fouet.

C'est pourquoi les agents ENEDIS, GRDF, EDF, centrales nucléaires, CCAS des 5 départements normands (Manche, Orne, Seine-Maritime, Eure et Calvados) occupent un poste source dans l'Eure depuis lundi 13 novembre. Nous espérons que cette initiative régionale sera reprise dans les autres régions.

Les responsables nationaux de la **FNME-CGT** sont venus soutenir les agents hier après-midi et dans la soirée. Le secrétaire général de la FNME-CGT, Sébastien Ménésplier, sera également présent jeudi 16 novembre sur le piquet de grève.

Le directeur adjoint régional d'ENEDIS, Monsieur Basile s'est rendu le 14 novembre sur le piquet de grève pour entendre les revendications des agents des IEG.

Nous lui avons demandé de faire remonter **aux employeurs de la Branche** l'exigence de l'ouverture d'une négociation de branche immédiate avec la FNME-CGT sur les salaires, les droits familiaux et les moyens bénévoles pour nos activités sociales.

Les agents continueront à se mobiliser tant que la FNME-CGT ne nous aura pas confirmé le début de cette négociation ! Nous exigeons que cette négociation de Branche aboutisse sur des mesures concrètes à la hauteur des attentes et des besoins des salariés.

La CGT revendique également la non-application des ordonnances « Macron » issues de la loi Travail. Sur le piquet, les agents voteront ou pas en assemblée générale une intervention sur l'outil de travail en fonction de votre réponse à ce CCE en délégation spéciale.

RÉPONSES DE ENEDIS (M. GUÉGAN) ET GRDF (MR. BONNEAU) SUITE À CETTE INTERVENTION

Les directions confirment que des négociations sont en cours ou vont s'ouvrir sur les questions évoquées, et rappellent les dates des prochaines commissions paritaires de Branche prévues le 30 novembre et 4 décembre 2017. Les directions ne peuvent pas présager du résultat de ces discussions mais indiquent avoir retenu la leçon de 2017. L'évolution du SNB 2018 ne sera pas à 0.

Concernant la CSG, des solutions sont en cours de finalisation à la Branche pour compenser en totalité l'impact que subiront les salariés actifs (pas de compensation pour les inactifs).

Sur les moyens bénévoles, les directions insistent sur l'importance d'un pilotage commun du « consommé » et considèrent que le diagnostic de la situation est partagé. Les échanges restent à poursuivre...

Sur les droits familiaux, les directions considèrent que le projet d'accord ouvert à la signature jusqu'au 30 novembre est très bon et prend en compte les évolutions « sociales ». Elle indique que la CFTC a déjà signé et sait que la CGT consulte sur ce sujet.

Enfin, **sur l'occupation du poste source**, les directions en appellent au sens des responsabilités des représentants du personnel pour que tout soit fait dans le respect des règles de sécurité.

ATTENTION !

► Dernière minute

Après avoir pris connaissance des réponses apportées par les directions, les salariés grévistes réunis en assemblée générale ont estimé qu'elles étaient insuffisantes et ont décidé d'intervenir sur l'outil de travail occupé.

Leur action a entraîné la coupure de la zone industrielle Val-de-Reuil impactant des sites de production de nos entreprises tout en préservant les usagers qui ont même pu bénéficier d'un passage en heures creuses depuis le début du blocage !

Cette action est revendiquée par la FNME-CGT, comme les autres du même type qui ont eu lieu ce 16 novembre sur tout le territoire, en électricité comme en gaz.

Ces actions sonnent comme un avertissement pour les employeurs de la Branche qui doivent maintenant engager de réelles négociations sur la base du cahier revendicatif national déposé par la FNME-CGT.

À défaut, ils prennent le risque et la responsabilité d'une extension rapide du conflit.

Sur la photo de gauche à droite:

Bruno PREPOLESKI (Energie Rouen) Coordination régionale FNME CGT Normandie, Eric DEMORTIERE (SG ENERGIE ROUEN) Bruno LE GUILLOU (SG PALUEL), Thomas DUTEL (SG Energie EURE), Margareth MORISSON (SG Energie Le HAVRE) et Nicolas GUENICHON (SG Energie Calvados)

Festival du livre jeunesse

«Lorsque les mots perdent leur sens, les gens perdent leur liberté »

Confucius

Si cela a été vrai de tous les temps, plus que jamais le monde dans lequel nous vivons nécessite pour chacune et chacun d'entre nous de savoir trouver les bons repères pour faire ses choix en tant que citoyen, parent, participant à la vie économique et sociale, soucieux des équilibres de paix, d'environnement, permettant de vrais progrès pour notre humanité.

Lire, se documenter, s'informer, s'ouvrir à tous les aspects de notre vie contemporaine, sont autant de clés pour penser par soi-même. L'utilisation que nous pouvons faire des outils numériques en est, à la fois le meilleur, mais aussi quelquefois le pire, de cet accès à la connaissance dont nous ne pouvons pas nous priver. C'est pourquoi cette 35^{ème} édition de notre Festival se trouve placée sous le thème de « Lecture et Numérique ».

Si l'on a la chance d'avoir toutes les possibilités de s'informer, l'élément fondamental demeure de savoir lire et de comprendre ce qu'on lit. Depuis 35 ans que notre Festival a été créé, toutes ces années ont été basées, à travers l'ensemble de nos activités, sur la lutte contre l'illettrisme dans notre région normande, et même au-delà.

Or, si savoir lire s'apprend dès la petite enfance, pour avoir envie de continuer de lire, cela passe par un certain nombre de circonstances qui peuvent conduire jusqu'à oublier ce savoir-faire qu'on a découvert à l'école. Pour continuer de lire, de savoir comprendre ce qu'on lit, il faut – à la base – vouloir conserver ce plaisir à avoir un livre en main, en découvrir le contenu, et nous laisser « embarquer » par ce qu'il nous raconte !! Plonger dans cet univers qu'il nous ouvre : sur d'autres temps, d'autres mondes, d'autres civilisations, d'autres formes de pensées, d'autres cultures, d'autres conceptions d'organiser une vie meilleure pour et sur notre planète.

Et c'est en cela que nous pouvons remplir pleinement notre rôle de citoyenne et de citoyen tout au long de notre vie. Quelles que soient les formes et les outils qui nous donnent accès à toutes ces connaissances, il y a – bien sûr – tout le talent des écrivains, philosophes, romanciers, créateurs de BD, de mangas, de polars, etc., y compris toutes sortes de jeux qui nous amènent à avoir l'envie d'en savoir plus et de nous plonger dans tous ces univers destinés à nous enrichir.

L'auteur anglais Jonathan Coe, lauréat du Meilleur livre étranger en 1996 et prix Médicis étranger en 1998, a déclaré : « Le rôle



de l'écrivain, c'est d'écrire le meilleur livre qui soit. Pour aider le lecteur à penser plus librement, proposer une alternative aux discours qui existent ». Et n'oublions pas non plus que d'autres sphères interviennent dans cet accès à la lecture : les librairies qui font partie de nos richesses, les bibliothèques, les ludothèques, les nouveaux supports numériques, mais aussi tous les lieux de rencontres « autour du livre », comme les festivals, les salons, les initiatives comme « Les Boîtes à Lire », « Les Livres Voyageurs », etc., etc.

Tout cela doit pouvoir faire de nous, toutes et tous, petits et grands, des « dévoreurs de livres » comme l'est le petit renard de notre affiche !

Annick Benoit, présidente de l'Association des Amis de la Renaissance, coorganisatrice du Festival

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Flandre Foncl 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°28233718604Q. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.